

Responsable green IT

RNCP42163 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326, 326p
Formacode(s)	31002, 12522, 31008, 32016, 32008
Code(s) ROME	M1402, M1801, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

HAUTES ETUDES APPLIQUEES DU DROIT (HEAD) · SIRET : 53485959000026

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Responsable green IT pilote l'intégration du numérique responsable au sein de l'organisation en garantissant à la fois la réduction de l'empreinte environnementale du système d'information et la conformité aux réglementations en vigueur. Il réalise les audits Green IT, analyse le cycle de vie des équipements, identifie les impacts environnementaux et propose des stratégies de sobriété numérique adaptées. Son rôle consiste également à structurer la gouvernance du numérique responsable, à coordonner les parties prenantes internes et à assurer la montée en compétences des équipes par des actions de formation, de sensibilisation et la diffusion de bonnes pratiques.

En parallèle, il conduit une veille réglementaire continue (loi REEN, RGPD, normes ISO, accessibilité numérique, économie circulaire) et traduit ces exigences en protocoles opérationnels pour sécuriser les choix technologiques. Il supervise la conformité des projets numériques, du design des services jusqu'à leur exploitation, et mesure les performances environnementales grâce à des indicateurs dédiés. Acteur transversal, il accompagne les projets d'innovation durable, anime les communautés de pratiques Green IT, et œuvre à l'obtention de labels et certifications attestant de la maturité numérique responsable de l'organisation.

ACTIVITÉS VISÉES

Réalisation d'un audit numérique responsable

Conception d'une stratégie numérique responsable

Scénarisation du déploiement d'un système d'information numérique responsable

Examen et validation des fonctionnalités retenues

Gestion des défis juridiques liés à l'innovation technologique dans la mise en place d'une stratégie numérique durable

Définition et mise en œuvre de la politique de durabilité de la démarche numérique responsable

Mise en place d'une gouvernance du numérique responsable

Promotion, formation et sensibilisation à la démarche numérique de l'entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) du système d'information et quantifier l'impact environnemental global de l'organisation, en choisissant et mobilisant les méthodes adaptées (encadrées par les normes ISO) en collectant et en exploitant les données nécessaires au calcul du bilan carbone et des autres indicateurs d'impact (eau, ressources, énergie), afin de pouvoir identifier les principaux postes de contribution environnementale et définir les axes de réduction de l'empreinte globale du numérique de l'organisation.

Analyser les politiques et pratiques Green IT d'organisations comparables en menant une veille structurée sur les innovations technologiques et les évolutions réglementaires applicables au numérique responsable, afin d'évaluer le positionnement de l'organisation et de nourrir la réflexion stratégique sur les orientations à adopter pour renforcer sa performance environnementale.

Formaliser le diagnostic Green IT de l'organisation en réalisant une cartographie des impacts environnementaux, énergétiques et sociaux et en animant des ateliers de consultation avec les parties prenantes internes, dans le but de disposer d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs nécessaires à l'évaluation de la performance et de la conformité réglementaire et de permettre à la direction d'adopter une stratégie numérique responsable en connaissance de cause.

Définir le périmètre numérique responsable de l'organisation en consultant les opérationnels concernés et en analysant les pratiques existantes dans le but de permettre la conception d'un système d'information durable et responsable aligné sur les objectifs RSE de l'entreprise.

Concevoir la stratégie numérique responsable de l'organisation en définissant des objectifs ESG prioritaires et des indicateurs de performance et en intégrant les exigences réglementaires et normatives, afin de garantir une mise en œuvre maîtrisée, mesurable et performante.

Conduire le développement d'un système d'information numérique responsable

Piloter l'analyse du besoin métier et utilisateur en impliquant les parties prenantes internes concernées et en utilisant des techniques et méthodes favorisant l'intelligence collective, afin de valider la pertinence du projet numérique au regard des enjeux de sobriété et d'identifier des solutions ou scénarios de déploiement à moindre impact.

Concevoir un plan d'action opérationnel en sélectionnant les choix matériels et logiciels les plus sobres et durables, en intégrant les contraintes de sécurité, d'accessibilité et de cycle de vie afin de garantir la cohérence du déploiement du système d'information avec les objectifs définis dans le plan stratégique.

Implémenter des services numériques responsables correspondants aux bonnes pratiques d'écoconception, d'inclusivité et d'accessibilité en évaluant les impacts fonctionnels, techniques et environnementaux des solutions et fonctionnalités à l'aide d'indicateurs dédiés (sobriété énergétique, parcours utilisateur, UX responsable, compliance RGAA/WCAG) dans le but d'orienter les choix architecturaux et fonctionnels et d'assurer l'équilibre entre satisfaction du besoin, performance et sobriété.

Mettre en place une stratégie de tests complète en construisant un plan de tests (unitaires, intégration, accessibilité, performance, sobriété) en mobilisant les référentiels réglementaires, les outils de mesure d'impact et les contraintes de conformité (sécurité, accessibilité, réglementation) afin d'arbitrer la sélection des fonctionnalités et de garantir la recevabilité technique, opérationnelle, écologique et réglementaire du système d'information déployé.

Garantir la conformité et la durabilité de la démarche numérique responsable

Anticiper les risques juridiques découlant de l'adoption de technologies émergentes en structurant un dispositif de veille réglementaire et normative, national et supranational portant sur le droit de l'environnement, la protection des données, l'accessibilité numérique, l'économie circulaire et la responsabilité liée aux usages numériques, afin de sécuriser juridiquement les choix technologiques retenus et de prévenir tout contentieux lié au non-respect des prescriptions environnementales.

Sécuriser juridiquement les projets technologiques par la rédaction et la négociation de contrats spécifiques (licences logicielles, SaaS, cloud computing, propriété intellectuelle) traduisant les contraintes réglementaires environnementales, afin d'assurer l'effectivité du respect du droit de l'environnement dans le déploiement des solutions technologiques innovantes.

Élaborer la politique de durabilité numérique de l'organisation, en structurant les procédures internes de conformité (éco-conception, accessibilité numérique, protection des données, économie circulaire, gestion du cycle de vie des équipements, achats responsables) et en mobilisant les réglementations en vigueur nationales et supranationales (loi AGECE, dispositions environnementales, normes ISO, directive CSRD, taxonomie verte européenne, etc.), afin d'inscrire la transition numérique responsable dans le pilotage global de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Piloter le déploiement et le contrôle de conformité de la politique de durabilité numérique en définissant des indicateurs de performance, des modalités de documentation, de mesure et de reporting réglementaire de la performance environnementale, dans le but d'instaurer un processus d'amélioration continue de la conformité.

Instituer le cadre de gouvernance stratégique du numérique responsable en définissant les instances décisionnelles et consultatives appropriées (direction générale, responsable ESG, DPO...) et en établissant la cartographie des rôles et des responsabilités de chaque acteur, afin d'assurer l'alignement de la stratégie numérique responsable avec les orientations RSE globales de l'organisation et de garantir une prise de décision éclairée en matière de transformation digitale durable.

Piloter l'engagement et la montée en compétences des acteurs internes en matière de numérique responsable en

mobilisant un réseau de référents Green IT au sein des différentes entités organisationnelles et en déployant un management inclusif favorisant l'appropriation des valeurs et pratiques écoresponsables, afin d'ancrer durablement une culture organisationnelle orientée vers la sobriété numérique.

Concevoir et déployer la stratégie de communication promotionnelle de la démarche numérique responsable en identifiant et en hiérarchisant les publics ciblés et leurs attentes spécifiques, et en définissant un plan de communication segmenté intégrant des messages adaptés et des supports de communication accessibles à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap, afin d'ancrer les valeurs d'écoresponsabilité dans l'ADN de l'organisation et de renforcer la légitimité et la visibilité de la politique RSE numérique de l'entreprise.

Déployer des programmes de formation et de sensibilisation au numérique responsable en établissant une cartographie des besoins, leviers et freins au déploiement de la démarche par services et catégories de collaborateurs, et en mettant à disposition des outils d'autodiagnostic accessibles, afin de développer les compétences collectives nécessaires à la transition écologique du système d'information et de sécuriser l'atteinte des objectifs Green IT fixés dans le plan de stratégie numérique responsable.

Animer des communautés de pratiques dédiées au numérique responsable en structurant un dispositif favorisant le partage d'expériences et l'intelligence collective en formalisant et diffusant une charte numérique responsable et des guides de bonnes pratiques, et en valorisant les initiatives auprès des réseaux et organismes de certification afin d'assurer l'obtention de labels attestant de la maturité Green IT de l'organisation et d'assurer la pérennité de la transformation par l'ancrage des compétences dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

Blocs de compétences

RNCP42163BC01 — Définir une stratégie numérique responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) du système d'information et quantifier l'impact environnemental global de l'organisation, en choisissant et mobilisant les méthodes adaptées (encadrées par les normes ISO) en collectant et en exploitant les données nécessaires au calcul du bilan carbone et des autres indicateurs d'impact (eau, ressources, énergie), afin de pouvoir identifier les principaux postes de contribution environnementale et définir les axes de réduction de l'empreinte globale du numérique de l'organisation.

Analyser les politiques et pratiques Green IT d'organisations comparables en menant une veille structurée sur les innovations technologiques et les évolutions réglementaires applicables au numérique responsable, afin d'évaluer le positionnement de l'organisation et de nourrir la réflexion stratégique sur les orientations à adopter pour renforcer sa performance environnementale.

Formaliser le diagnostic Green IT de l'organisation en réalisant une cartographie des impacts environnementaux, énergétiques et sociaux et en animant des ateliers de consultation avec les parties prenantes internes, dans le but de disposer d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs nécessaires à l'évaluation de la performance et de la conformité réglementaire et de permettre à la direction d'adopter une stratégie numérique responsable en connaissance de cause.

Définir le périmètre numérique responsable de l'organisation en consultant les opérationnels concernés et en analysant les pratiques existantes dans le but de permettre la conception d'un système d'information durable et responsable aligné sur les objectifs RSE de l'entreprise.

Concevoir la stratégie numérique responsable de l'organisation en définissant des objectifs ESG prioritaires et des indicateurs de performance et en intégrant les exigences réglementaires et normatives, afin de garantir une mise en œuvre maîtrisée, mesurable et performante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve écrite sous forme de cas pratique

RNCP42163BC02 — Conduire le développement d'un système d'information numérique responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Piloter l'analyse du besoin métier et utilisateur en impliquant les parties prenantes internes concernées et en utilisant des techniques et méthodes favorisant l'intelligence collective, afin de valider la pertinence du projet numérique au regard des enjeux de sobriété et d'identifier des solutions ou scénarios de déploiement à moindre impact.

Concevoir un plan d'action opérationnel en sélectionnant les choix matériels et logiciels les plus sobres et durables, en intégrant les contraintes de sécurité, d'accessibilité et de cycle de vie afin de garantir la cohérence du déploiement du système d'information avec les objectifs définis dans le plan stratégique.

Implémenter des services numériques responsables correspondants aux bonnes pratiques d'écoconception, d'inclusivité et d'accessibilité en évaluant les impacts fonctionnels, techniques et environnementaux des solutions et fonctionnalités à l'aide d'indicateurs dédiés (sobriété énergétique, parcours utilisateur, UX responsable, compliance RGAA/WCAG) dans le but d'orienter les choix architecturaux et fonctionnels et d'assurer l'équilibre entre satisfaction du besoin, performance et sobriété.

Mettre en place une stratégie de tests complète en construisant un plan de tests (unitaires, intégration, accessibilité, performance, sobriété) en mobilisant les référentiels réglementaires, les outils de mesure d'impact et les contraintes de conformité (sécurité, accessibilité, réglementation) afin d'arbitrer la sélection des fonctionnalités et de garantir la recevabilité technique, opérationnelle, écologique et réglementaire du système d'information déployé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet collectif avec restitution orale individuelle

RNCP42163BC03 — Garantir la conformité et la durabilité de la démarche numérique responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Anticiper les risques juridiques découlant de l'adoption de technologies émergentes en structurant un dispositif de veille réglementaire et normative, national et supranational portant sur le droit de l'environnement, la protection des données, l'accessibilité numérique, l'économie circulaire et la responsabilité liée aux usages numériques, afin de sécuriser juridiquement les choix technologiques retenus et de prévenir tout contentieux lié au non-respect des prescriptions environnementales.

Sécuriser juridiquement les projets technologiques par la rédaction et la négociation de contrats spécifiques (licences logicielles, SaaS, cloud computing, propriété intellectuelle) traduisant les contraintes réglementaires environnementales, afin d'assurer l'effectivité du respect du droit de l'environnement dans le déploiement des solutions technologiques innovantes.

Élaborer la politique de durabilité numérique de l'organisation, en structurant les procédures internes de conformité (éco-conception, accessibilité numérique, protection des données, économie circulaire, gestion du cycle de vie des équipements, achats responsables) et en mobilisant les réglementations en vigueur nationales et supranationales (loi AGECE, dispositions environnementales, normes ISO, directive CSRD, taxonomie verte européenne, etc.), afin d'inscrire la transition numérique responsable dans le pilotage global de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Piloter le déploiement et le contrôle de conformité de la politique de durabilité numérique en définissant des indicateurs de performance, des modalités de documentation, de mesure et de reporting réglementaire de la performance environnementale, dans le but d'instaurer un processus d'amélioration continue de la conformité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mémoire professionnel avec soutenance orale

RNCP42163BC04 — Diriger la transformation et l'innovation numérique durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Instituer le cadre de gouvernance stratégique du numérique responsable en définissant les instances décisionnelles et consultatives appropriées (direction générale, responsable ESG, DPO...) et en établissant la cartographie des rôles et des responsabilités de chaque acteur, afin d'assurer l'alignement de la stratégie numérique responsable avec les orientations RSE globales de l'organisation et de garantir une prise de décision éclairée en matière de transformation digitale durable.

Piloter l'engagement et la montée en compétences des acteurs internes en matière de numérique responsable en mobilisant un réseau de référents Green IT au sein des différentes entités organisationnelles et en déployant un management inclusif favorisant l'appropriation des valeurs et pratiques écoresponsables, afin d'ancrer durablement une culture organisationnelle orientée vers la sobriété numérique.

Concevoir et déployer la stratégie de communication promotionnelle de la démarche numérique responsable en identifiant et en hiérarchisant les publics ciblés et leurs attentes spécifiques, et en définissant un plan de communication segmenté intégrant des messages adaptés et des supports de communication accessibles à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap, afin d'ancrer les valeurs d'écoresponsabilité dans l'ADN de l'organisation et de renforcer la légitimité et la visibilité de la politique RSE numérique de l'entreprise.

Déployer des programmes de formation et de sensibilisation au numérique responsable en établissant une cartographie des besoins, leviers et freins au déploiement de la démarche par services et catégories de collaborateurs, et en mettant à disposition des outils d'autodiagnostic accessibles, afin de développer les compétences collectives nécessaires à la transition écologique du système d'information et de sécuriser l'atteinte des

objectifs Green IT fixés dans le plan de stratégie numérique responsable.

Animer des communautés de pratiques dédiées au numérique responsable en structurant un dispositif favorisant le partage d'expériences et l'intelligence collective en formalisant et diffusant une charte numérique responsable et des guides de bonnes pratiques, et en valorisant les initiatives auprès des réseaux et organismes de certification afin d'assurer l'obtention de labels attestant de la maturité Green IT de l'organisation et d'assurer la pérennité de la transformation par l'ancrage des compétences dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve écrite à partir d'un cas pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le responsable green IT accompagne tout type d'organisation dans la réduction de l'empreinte écologique de son système d'information (SI) en mettant en place des pratiques numériques écoresponsables, qu'il s'agisse d'entreprises privées, d'administrations publiques ou de collectivités territoriales.

Les professionnels des projets de Green IT peuvent exercer au sein d'organisations très variées, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille, des start-up à la multinationale. La dimension de l'entreprise influence généralement l'ampleur des projets et les moyens mobilisés pour leur réalisation : les grandes structures disposent souvent d'équipes IT dédiées et de budgets importants permettant de conduire des initiatives ambitieuses, tandis que les plus petites entreprises privilégient des approches plus agiles et créatives, même si leurs ressources restent plus limitées.

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Responsable Green IT / Green IT Manager
 - Consultant Green IT / Consultant Numérique Responsable
 - Chef de projet Green IT / Chef de projet numérique durable
 - Responsable Sustainable IT / Manager du développement durable des SI
 - Expert en écoconception des SI / EcoIT Specialist
 - Responsable conformité numérique durable / Compliance & Green IT Officer
 - Responsable transformation numérique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 811 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 293
Jugés difficiles à recruter	38 %

Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Titulaire d'une certification ou d'un diplôme de niveau 6 dans le domaine de l'informatique, de la compliance, du développement durable ou équivalent ;
- Ou éligible à la démarche de VAPP et capable de justifier une expérience de 3-5 ans dans les domaines connexes du Responsable Green IT et/ou du numérique responsable, RSE, de la Compliance/ conformité green, développement durable

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est constitué au moins de

- Un membre de l'équipe du certificateur HEAD ;
- Deux professionnels du métier (Responsable Green IT, consultant IT, chef de projet spécialisé en IT ou responsable RSE / développement durable ou équivalent) extérieurs au certificateur HEAD.

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
Date de dernière délivrance possible	30/04/2033

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP39977

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42163/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	12 900 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.